



COLLECTIF HANDICAPS ET SEXUALITES

COMMUNIQUE DE PRESSE

-
Février 2008

Le 7 mars 2008, le Collectif Handicaps et Sexualités sera officiellement lancé au Sénat.

En avril 2007, un colloque « Dépendance physique : intimité et sexualité » s'est tenu à Strasbourg à l'initiative d'un collectif inter associatif composé de quatre associations : AFM (Association Française contre les Myopathies), APF (Association des Paralysés de France), CHA (Coordination Handicap Autonomie) et Handicap International.

Ces associations ont décidé de ne pas rester indifférentes aux demandes exprimées par les personnes présentes. Aujourd'hui, elles officialisent ce collectif pour continuer les échanges et construire avec les personnes handicapées concernées et les pouvoirs publics, des propositions d'actions **pour une meilleure prise en compte de la vie intime, affective et sexuelle des personnes handicapées.**

Le Collectif Handicaps et Sexualités développera les actions prioritaires suivantes :

- Le développement de lieux ressources sur ces questions pour les personnes concernées et les professionnels.
- La sensibilisation de la population aux questions de sexualité des personnes en situation de handicap.
- La prise en compte des questions liées à l'intimité et à la sexualité dans la formation des professionnels du secteur sanitaire et médico-social.
- L'appui à la mise en place de services d'accompagnement érotique et/ou sexuel.
- L'analyse juridique de la situation actuelle en France et en Europe.

Contact presse APF

Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 / 06 07 40 16 65